

L'Etat du Valais se

FINANCES PUBLIQUES ► Malgré une situation économique difficile, les comptes



Les comptes 2009 ne semblent guère engendrer la mélancolie... Ils ont été présentés hier à la presse par le conseiller d'Etat Maurice Tornay, patron des Finances cantonales, entouré de Pierre-André Charbonnet (à gauche), chef de l'administration des finances, et de Damian Locher, chef de la comptabilité de l'Etat. SACHA BITTEL

JEAN-YVES GABBUD

«La situation est saine», résume le ministre des Finances Maurice Tornay au moment de présenter à la presse les comptes 2009 de l'Etat du Valais.

Avec un excédent de revenu de 3,8 millions, l'Etat boucle, une nouvelle fois, son exercice dans les chiffres noirs. Depuis le début de ce millénaire, ce scénario s'est reproduit chaque année, à l'exception de 2003.

Progression des entrées fiscales malgré la crise

2009 est un peu un exercice réussi malgré tout. Malgré une situation économique difficile. Malgré un effort important au niveau des investissements qui atteignent le montant record de 204,4 millions. Malgré un subventionnement important des primes de caisse-maladie (157 millions). Et malgré une septième réduction fiscale qui a privé la caisse cantonale de 66 millions, après la défiscalisation des allocations familiales et la correction de la progression à froid.

Pour l'heure, la crise financière n'a eu que peu d'influence sur la marche du canton. Les entrées fiscales sont encore en hausse, de 2,3%, malgré les réductions consenties aux contribuables. «C'est l'effet retard de la fiscalité», explique Pierre-André Charbon-

net, chef de l'administration cantonale des finances. Les contribuables ont payé leurs impôts sur leurs revenus 2008, soit des montants acquis avant que la situation économique ne se détériore vraiment. Les impôts sur le revenu et la fortune ont ainsi progressé de plus de 15 millions en un an.

Même l'impôt sur les gains en capitaux a rapporté plus qu'une année auparavant. Par contre, l'impôt foncier est en léger recul (-300 000 francs).

Hausse habituelle des charges du personnel

Comme chaque année, les charges du personnel progressent. Par rapport aux comptes 2008, la hausse se monte à 33 millions. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs: les hausses individuelles de salaire, la compensation de l'inflation, le rattrapage de l'indexation qui n'avait pas été accordée par le passé et, surtout, la création de 49,6 nouveaux postes.

Cette hausse est toutefois un peu moins prononcée que prévu au budget, grâce à des postes qui ont été laissés vacants pendant un certain temps.

Autre hausse habituelle, celle qui concerne les subventions accordées à l'exploitation du RSV qui croissent de 5,9 millions.

De faibles intérêts

En 2002, année record, l'Etat du Valais a versé 71,2 millions pour payer les intérêts de sa dette. En 2009, ce chiffre est tombé à 23,1 millions. Un autre record, à la baisse cette fois. Le faible taux d'intérêt explique en partie ce phénomène. Le remboursement de la dette est une autre partie de l'explication. L'an passé, huit emprunts totalisant 323 millions de francs ont été remboursés. Trois d'entre eux, pour un montant total de 200 millions, l'ont été par anticipation. A l'avenir, l'Etat économisera 9 millions d'intérêt par année.

Une fortune nette de 329 millions

Le total des engagements de l'Etat, soit l'endettement brut, a progressé de 2,7 millions en 2009 pour atteindre le montant de 1,662 milliard. Cependant, la différence entre l'engagement de l'Etat et sa fortune est positif. C'est le cas depuis 2007. Actuellement, le canton dispose d'une fortune nette de 329 millions ou de 1085 francs par habitant.

«Ces comptes sont rassurants», déclare Maurice Tornay. «Le Grand Conseil avait demandé un rapport spécial sur les conséquences de la crise, ce qui montre qu'il y avait des craintes.» Des craintes qui s'avèrent, heureusement, infondées.

LES COMPTES 2009

- Total des revenus: 2,777 milliards
- Total des charges: 2,773 milliards
- Excédent de revenus: 3,8 millions
- Subventions accordées: 1,152 milliard
- Rentrées fiscales: 1,091 milliard
- Charges du personnel: 596,4 millions
- Intérêts passifs: 23,1 millions
- Amortissements: 238,1 millions
- Marge d'autofinancement: 241,8 millions
- Investissements bruts: 529,7 millions
- Investissements nets (après déduction des recettes liées aux investissements): 204,4 millions
- Excédent de financement: 37,4 millions
- Fortune nette: 329 millions ou 1085 francs par habitant

rit de la crise

2009 bouclent avec un excédent de 3,8 millions. Le canton a même une fortune.

DÉPENSES BRUTES DU CANTON DU VALAIS EN 2009:

Concrètement, pour
100 francs investis...

24,8

l'ont été dans
l'enseignement
et la formation

15,7
dans le trafic

8,9 dans
l'économie
publique

2,855
milliards
de francs

5.-
dans
l'admini-
stration

3,3 dans la
protection et
l'aménagement
du territoire

2,4 dans
la culture et
les loisirs

1,7 dans
les finances
(service de la dette)

18,2
dans
la prévoyance
sociale

12,1
dans la santé

7,9
dans la
sécurité

Des dépenses sous contrôle

PASCAL GUEX

Pas de mauvaise surprise entre le budget et les comptes! Une fois de plus, le Valais a su parfaitement maîtriser ses dépenses en 2009. A preuve: les charges n'auront finalement été supérieures aux prévisions que pour un infime 0,7%. Dans le même temps, les revenus, eux, laissent apparaître une différence positive de 3,5%...

Globalement, les charges d'exploitation auront donc été légèrement plus lourdes que ne l'avait prévu le budget 2009. Pour quelque 20 millions de francs. La «faute» à des attributions aux financements spéciaux (+17,1 millions), à des fluctuations sur les biens, services et marchandises

(+7,5 millions) ainsi qu'à des amortissements du patrimoine financier (+6,6 millions).

Ces écarts négatifs ont donc heureusement pu être en partie compensés par des amortissements du patrimoine administratif moins ambitieux (-7,3 millions), mais aussi par des charges de personnel en recul de 5 millions de francs par rapport au budget 2009. Le canton souligne que «les salaires sont inférieurs au budget dans toutes les catégories de personnel, hormis l'enseignement». Là, c'est un dépassement proche des 2 millions de francs qui a été accordé à la formation professionnelle et à l'enseignement secondaire.

Autre domaine à avoir contribué à cette maîtrise des dépenses: l'administration générale (-5 millions de francs). «Le secteur des routes nationales et de la sécurité (-1,4 million) connaissent des reliquats budgétaires. Ces écarts sont notamment liés à la vacance des postes ainsi qu'au fait que les charges salariales des postes nouveaux ne correspondent pas à une occupation de douze mois, mais dépendent de la date d'entrée en fonction des titulaires.»

Pour le reste, l'enseignement et la formation se paient la part du lion des 2,855 milliards de dépenses brutes accordées par le canton en 2009 (24,8%). Loin devant la prévoyance sociale (18,2% pour

l'assurance vieillesse, l'AI, l'assurance maladie, la protection de la jeunesse, etc.); le trafic (15,7% pour les routes nationales et cantonales, la navigation); la santé (12,1% pour les hôpitaux, les hommes médicalisés, le service médical des écoles ou le contrôle des denrées); l'économie publique (8,9% pour l'agriculture, la sylviculture, le tourisme); la sécurité publique (7,9% pour la police, la justice, les pompiers ou la défense civile); ou encore l'administration générale (5%). Sans parler de la culture et des loisirs (encouragement à la culture, entretien et protection des sites et sport) qui font figure de parent pauvre avec les 2,4% des dépenses.

LE CHANGEMENT EST EN MARCHÉ

Maurice Tornay prêche pour de nouvelles règles

«Le double frein aux dépenses et à l'endettement revêt une connotation par trop négative.» Maurice Tornay s'active à modifier les règles financières de l'Etat. Et pas seulement pour une question de sémantique. «Au vu de la bonne situation financière du canton, le gouvernement est d'avis qu'il faut saisir l'opportunité de donner à cette exigence constitutionnelle une nouvelle dimension.»

Pas question pour autant bien sûr de délier les cordons de la bourse cantonale sans réfléchir, de dépenser à tout va. Ce n'est pas le genre de la maison. Mais au-delà des objectifs à court terme, le grand argentier entend proposer de nouvelles règles pour assurer «le financement des grands projets d'infrastructures du XXI^e siècle». Au rang desquels l'énergie – avec notamment le retour des concessions et les millions de francs qu'il va générer – figure bien sûr parmi les priorités.

Si Maurice Tornay s'est refusé hier à lever le voile sur les retouches qu'il entendait apporter à ce double frein pour le rendre plus positif, il a dit sa volonté de présenter ses propositions au début 2011.

Rester un employeur attrayant

En attendant cette évolution, le canton du Valais entend s'appuyer sur des finances saines pour poursuivre «une politique d'investissement forte dans le but de soutenir l'économie et l'emploi».

Autres objectifs égrenés hier par le chef du Département des finances, des institutions et de la santé à atteindre ces prochains mois: «Maîtriser les charges de fonctionnement; continuer d'offrir une fiscalité attractive; maintenir la cohésion sociale, avec par exemple la distribution de près de 160 millions de francs de subventions aux assurés des caisses-maladie aux capacités économiques modestes ou faibles.»

Enfin, Maurice Tornay est bien décidé à aider notre canton à rester un employeur attractif. Grâce notamment à l'octroi de la pleine compensation du renchérissement ainsi «qu'à des revalorisations salariales et des primes de performances». PG